

# Programme 2013

## Avenant au programme pluriannuel validé par le conseil d'administration du 25 février 2013

### Planification

- Le Syndicat Mixte du Scot du Pays Chalonnais s'est constitué en octobre 2012 et a publié son périmètre. Dans ce cadre, il a demandé à l'agence une assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation du document. L'année 2013 sera consacrée à l'organisation d'une série d'ateliers territoriaux et thématiques ainsi qu'à la réalisation du PADD.
- Le service d'urbanisme du Grand Chalon a demandé l'assistance de l'agence pour la réalisation de son PLUi. Cette intervention concernera l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'une partie de la réalisation du document. L'année 2013 sera consacrée au démarrage de la mission, à la réalisation de l'état des lieux, à la prise de connaissance du terrain ainsi qu'à la rédaction des premiers éléments du rapport de présentation. Cette mission fait l'objet d'une convention spécifique.
- L'agence est chargée de mettre en place les premiers indicateurs nécessaires pour le SCoT du Pays Centre Saône-et-Loire : artificialisation des sols, trame verte et bleue.
- L'agence rassemblera les éléments nécessaires au diagnostic préparatoire à la révision du plan local de l'habitat de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.
- L'agence participe au groupe de réflexion initié par la DREAL et l'Association des Communautés de France (AdCF) sur les PLUi.

### Observatoires

- En 2013, la première parution de l'observatoire de l'habitat sur l'ensemble du territoire de l'agence d'urbanisme sera réalisée. La présentation de cet observatoire permettra de partager les analyses et les propositions.
- En 2013, la première parution de l'observatoire du foncier et de la consommation des sols sera réalisée sur l'ensemble du territoire de l'agence d'urbanisme et du Pays Chalonnais. Cet observatoire fait partie des études demandées pour les documents de planification (SCOT et PLUi).

- L'agence rassemblera les premiers éléments pour la construction d'un observatoire de la mobilité à l'échelle de son territoire.
- Une analyse des centralités urbaines et des quartiers de la géographie prioritaire (suites de l'ANRU et des CUCS) sera engagée.
- En matière d'économie, l'agence travaillera sur une meilleure connaissance macro-économique du territoire.
- Un atlas cartographique sera réalisé à partir des données disponibles intégrées dans le référentiel de l'agence. Une première édition sera réalisée en 2013.

## **Projet de territoire et études**

- Un séminaire s'est déroulé en novembre 2012 sur le thème du périurbain. En 2013, l'agence va lancer une étude sur les modes de vie des habitants du territoire. Son objectif sera de mieux connaître le territoire et son fonctionnement (parcours résidentiels, déplacements, comportements d'achats,...) et de définir les constituants de l'identité de ce territoire.
- Deux ateliers, à destination des collectivités membres de l'agence, devraient se tenir en 2013.
- L'agence accompagnera les collectivités dans la définition du projet de territoire et travaillera sur le volet urbain de la contractualisation dans le cadre des groupes de travail de l'Entente.
- L'agence sera associée aux ateliers de territoire organisés par la DREAL.
- En matière de mobilité, les premiers éléments nécessaires à l'OAP PDU du PLUi seront engagés, ainsi qu'éventuellement d'autres études qui pourraient concerner l'accessibilité du territoire (mobilités et transport, dessertes, aménagement zone Coriolis...).

## **Communication**

- En sus du site Internet, l'agence fera paraître la première lettre de l'agence en 2013.

- Le cycle de conférences destinées au grand public organisé pour l'année 2013 sur le thème du périurbain fera intervenir Jean Viard, Thierry Paquot, Jean-Pierre Frey, Laurent Davezies, Eric Charmes et Jean-Pierre Orfeuill.
- L'agence travaillera également sur l'élargissement de son partenariat.